



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

### L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE REPRISE DES MARCHÉS, MAIS AUSSI PAR DES PRESSIONS SUR NOTRE PLANIFICATION EN RAISON DES IMPORTATIONS LIÉES AUX ACCORDS COMMERCIAUX ET À UNE HAUSSE IMPORTANTE DU COÛT DES INTRANTS.

Après une année difficile pour nos marchés, les effets de la crise de la COVID-19 se sont estompés en 2021. Le déconfinement et l'assouplissement des consignes sanitaires, dont la réouverture des salles à manger des restaurants, ont été favorables pour la demande en produits laitiers. Des hausses de quota totalisant 2,5 % ont été émises dans la première moitié de l'année, en plus des journées additionnelles annoncées à l'hiver et au printemps. Un signe encourageant après les coupes de 2020.

Toutefois, dans la 2<sup>e</sup> moitié de l'année, des changements dans les habitudes de consommation liés au déconfinement et une hausse des importations liées aux accords commerciaux ont poussé le Comité sur le quota de P5 à réduire les journées additionnelles et le droit de produire de 1 %. L'impact de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), en vigueur depuis juillet 2020, s'est davantage fait ressentir dans la dernière année. Les produits américains sont entrés de manière imprévisible au cours de l'année sur nos marchés, perturbant notre modèle agricole qui vise justement à équilibrer de façon précise l'offre et la demande.

Sans oublier les dommages financiers liés aux modifications apportées à notre politique laitière pour respecter les éléments de l'ACEUM ainsi que le plafonnement des exportations de poudre de lait écrémé et de concentrés protéiques. Ces coûts supplémentaires doivent être compensés. C'est pourquoi le travail de pression auprès des gouvernements pour obtenir les compensations s'est poursuivi tout au long de l'année.

Plusieurs promesses ont été faites par le gouvernement du Canada en ce sens, notamment dans la cadre de la campagne électorale fédérale à l'automne. À la fin de l'année, Marie-Claude Bibeau a été reconduite au poste de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire avec pour mandat de régler les compensations pour les producteurs sous gestion de l'offre dans la première année suivant l'élection. Malgré tous ces engagements, nous avons poursuivi nos représentations auprès des élus et offert notre collaboration pour que le dossier soit réglé rapidement. Ce sera à suivre en 2022.

On ne peut pas revenir sur 2021 sans aborder le prix du lait aux producteurs. Les pressions sur nos finances ont été nombreuses durant toute l'année; en plus des effets de la crise de la COVID-19 et des accords commerciaux, nous avons été affectés par une hausse extraordinaire des coûts de production. Tout a augmenté: des engrais à l'alimentation animale en passant par le carburant, ce qui a mis une pression énorme sur nos finances à la ferme.

Nos représentations au niveau national ont commencé dès le mois de mai pour indiquer aux Producteurs laitiers du Canada la situation difficile et leur demander d'informer la Commission canadienne du lait (CCL) de la nécessité de déclencher les circonstances exceptionnelles. Nous avons également fait preuve de leadership pour rallier les autres provinces à la demande. Lorsqu'il est question d'enjeux canadiens, ce sont toutes les provinces qui doivent parler d'une même voix. Nous pouvons être fiers de notre collaboration dans ce dossier.

Les consultations de la CCL auprès des producteurs, des transformateurs, des détaillants, des restaurateurs et des consommateurs ont mené à l'annonce d'une hausse de 8,4 % pour les classes 1 à 4. Bien qu'il reste un écart entre les coûts de production et le prix du marché, cette augmentation permet d'éponger une partie de la hausse des coûts à la ferme. À moyen et long terme, nous devons comme producteur continuer notre travail pour améliorer nos coûts de production. Nous continuerons de travailler en collaboration avec nos partenaires de la filière pour développer des marchés qui offrent une meilleure rémunération, dont le lait de consommation, le fromage et le yogourt, en plus de trouver tous les débouchés possibles pour valoriser les solides non gras en trop sur le marché canadien.

Pour y arriver, nous devons toujours garder le cap sur les besoins et attentes de nos consommateurs pour un produit durable et nutritif. On le voit, la montée des préoccupations liées à l'environnement et au bien-être animal est de plus en plus marquée dans les habitudes de consommation. En tant que producteurs de lait, nous avons à cœur le bien-être de nos vaches.

C'est un prérequis dans notre travail. La mise en place du volet bien-être de proAction nous donne des preuves solides pour répondre aux préoccupations en ce sens.

Nous respectons également le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers instauré en 2009. La période de consultation pour la révision du code s'est ouverte à la fin de l'année et les producteurs ont répondu présents à l'appel. Au total, 39 % des répondants sont des producteurs et 72 % d'eux viennent du Québec. Les préoccupations soulevées lors de la consultation publique vont dicter les pratiques qui devront ensuite être respectées à la ferme. L'engagement des producteurs autour de cet enjeu démontre une fois de plus notre force en tant que groupe.

Les pressions des consommateurs seront toujours présentes. Notre programme proAction est un moyen privilégié pour démontrer nos bonnes pratiques. Selon un sondage de Léger Marketing, il contribue à renforcer la confiance des consommateurs envers nos produits pour 81 % des répondants. Nous pouvons compter sur leur appui, mais il faut demeurer à l'écoute et aller au-delà de leurs demandes. C'est un défi qui concerne toute l'industrie. Il faut poursuivre notre travail avec nos partenaires pour mériter cette confiance et continuer de développer notre secteur. Plusieurs projets majeurs sont d'ailleurs lancés, notamment la planification stratégique filière, le plan de développement durable et l'analyse de cycle de vie de toute la filière laitière québécoise. Des outils prometteurs pour l'avenir. Continuons d'unir nos forces pour défendre notre système et nos produits. Continuons d'innover, mais surtout, continuons d'être engagés.



Daniel Gobeil, président

## MESSAGE FROM THE CHAIR

2021 WAS MARKED BY A REBOUND IN THE MARKETS, BUT ALSO PRESSURE ON OUR PLANNING DUE TO THE IMPORTS CAUSED BY TRADE AGREEMENTS AND A HUGE INCREASE IN THE COST OF INPUTS.

After a difficult year for our markets, the effects of the COVID-19 crisis faded in 2021. The end of the lockdown and the easing of health directives, including the reopening of restaurant dining rooms, had a positive effect on demand for dairy products. Quota increases totalling 2.5% were issued in the first half of the year and additional days were announced in the winter and spring. These were encouraging signs after the cuts in 2020.

However, in the second half of the year, the P5 Quota Committee reduced the additional days and the production entitlement by 1% due to changes in consumption habits caused by the end of the lockdown and a higher number of imports resulting from trade agreements. The impact of the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA), which has been in effect since July 2020, has been more noticeable in the last year. The unpredictable way that U.S. products entered our markets during the year disrupted our agricultural model, which specifically strives to strike a precise balance between supply and demand.

This was in addition to the financial damage caused by the changes we had to make to our dairy policy in order to comply with CUSMA criteria and the cap on skim milk powder and protein concentrate exports. These additional costs need to be compensated. That is why we continued our pressure tactics throughout the year to obtain compensation from the governments.

The Canadian government has made many promises along these lines, especially during the federal election campaign in the fall. At

the end of the year, Marie-Claude Bibeau was reappointed Minister of Agriculture and Agri-Food and given the mandate to settle the issue of compensating supply-managed producers in the first year after the election. In spite of all these promises, we continued to lobby elected officials and offered our cooperation to quickly resolve the issue. There will be more news on this topic in 2022.

We cannot review 2021 without addressing the price of milk paid to producers. Our finances faced many different types of pressure during the entire year; in addition to the COVID-19 crisis and the trade agreements, we were hit hard by skyrocketing production costs. Everything increased: From fertilizer and animal feed to fuel, farms' finances were under enormous pressure.

Starting in May, we made efforts at the national level to apprise Dairy Farmers of Canada of the difficult situation and asked it to notify the Canadian Dairy Commission (CDC) of the necessity of triggering the exceptional circumstances clause. We also showed leadership in rallying the other provinces behind this request. When it comes to Canadian issues, the provinces have to speak with a united voice. We can be proud of our collaboration in this issue.

After consulting with producers, processors, retailers, restaurant owners and consumers, the CDC announced an 8.4% increase in Classes 1 to 4. Even though there is still a gap between production costs and the market price, this increase absorbs part of the higher on-farm costs. In the medium and long term, we producers need to keep working on improving our production costs. We will continue to work with our industry partners on developing markets that provide better compensation, such as the fluid milk, cheese and yogurt markets, and keep looking for all potential opportunities to increase the value of surplus solids non-fat in the Canadian market.

To succeed, we will need to stay aware of our consumers' needs and expectations regarding sustainable and nutritious products. We notice the growing concerns about the environment and animal care and their increasing influence on consumer habits. As milk producers, we care about our cows' welfare. It is a prerequisite for our work. The proAction animal care module that we have implemented is a solid example that we can refer to when answering these types of concerns.

We also comply with the Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle introduced in 2009. When the consultation period for the revised code began at the end of the year, a large number of producers participated in it. In total, 39% of the respondents were producers and 72% of them came from Quebec. The concerns raised during the public consultation will dictate which practices need to be followed on farms in the future. Producers' involvement in all aspects of this issue shows once again that we are strong as a group.

There will always be pressure from consumers. Our proAction program is an excellent way to demonstrate our good practices. According to a Léger Marketing survey, 81% of respondents said that it helps strengthen consumer confidence in our products. We can count on consumers' support, but we must continue to listen to them and exceed their demands. This is a challenge for the entire industry. We need to keep working with our partners to earn their confidence and continue to develop our sector. Many major projects are being launched for that purpose, including the industry strategic planning initiative, the sustainable development plan, and the life cycle assessment of the entire Quebec dairy industry. These tools point to a promising future. Let's stay strong and united to defend our system and products. Let's keep innovating, and most importantly, let's stay committed.



Daniel Gobeil, Chair